

CONSEIL NATIONAL

Commission de politique extérieure

**Voyage de la délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil
national en Ukraine et en Russie,
du 12 au 17 septembre 1993**

Rapport de la délégation du 15 octobre 1993

Distribué

- au Conseil fédéral
- au président du Conseil national, M. P. Schmidhalter
- aux membres de la Commission de politique extérieure du Conseil national
et du Conseil des Etats



TABLE DES MATIERES

	page
I. INTRODUCTION	3
II. UKRAINE	
1. Ambassade de Suisse	3
2. Rencontre avec M.D. Pavlitchko, président de la Commission de politique extérieure du Parlement ukrainien	4
3. Rencontre avec des parlementaires	5
4. Rencontre avec M.Anton Bouteiko, conseiller du président Leonid Kravtchouk pour les affaires étrangères	6
5. Rencontre avec M. Anatoli M. Zlenko, Ministre des affaires étrangères	6
6. Rencontre avec M. Vassili Parfeonov, Chef de la division des devises, Ministère des finances	7
7. Debriefing avec M. Kamer, ambassadeur de Suisse en Ukraine et Mme Bauty	7
III. RUSSIE	
1. Ambassade de Suisse et problèmes de visas	8
2. Entretien avec l'ambassadeur Agaev, Chef du département des analyses et des prévisions du Ministère des affaires étrangères	9
3. Rencontre avec M.Blokhine, député au Soviet suprême, conseiller personnel du ministre des affaires étrangères	10
4. Rencontre avec M. R. Khasboulatov, président du Soviet suprême	10
5. Rencontre avec M. E. Ambartsoumov, président de la commission de politique étrangère et de politique économique étrangère du Soviet suprême	12
6. Rencontre avec M. Jean Fogliozzo, Représentant permanent du FMI en Russie	13
7. Rencontre avec M. Ardy Stoutjesdijk, Représentant permanent de la Banque mondiale en Russie	14
8. Rencontre avec M. Chtechkotchikine, journaliste	14
9. Visite de l'atelier de menuiserie du monastère de St-Jean	15
10. Entretien avec M. Dino Sinigallia, Chef du TACIS (programme d'aide de la CE)	15
11. Rencontre avec des représentants du RAMSIR (autorité russe responsable de la coordination de l'aide et du développement internationaux)	16
12. Entretien avec les correspondants de presse suisses	16

Annexes:

Annexe 1: programme

Annexe 2: communiqué de presse du 20.9.1993 (résumé et évaluation politique)

Annexe 3: communiqué de presse du 21.9. 1993

I. INTRODUCTION

Une délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil national a effectué une visite en Ukraine (Kiev, du 12 au 14.9.93) et en Russie (Moscou, du 14 au 17.9.93). La délégation se composait des conseillères nationales et conseillers nationaux suivants: Rychen (UDC/BE), président de la Commission de politique extérieure, chef de la délégation, Aubry (PRD/BE), Bär (PES/BE), Caccia (PDC/TI), Eggly (PLS/GE), Haller (PS/BE), Mühlemann (PRD/TG), Oehler (PDC/SG), Zbinden (PS/AG). L'administration fédérale était représentée par MM. Orga (Division politique I, DFAE), Thurnherr (Secrétariat politique, DFAE) et Derron (OFAEE, DFAE). (Secrétariat: Services du Parlement, service spécialisé II, M.A. Hutter.)

Pour la délégation, ce voyage de travail et d'information visait à s'informer sur place de la situation de ces deux pays en matière de politique et de politique économique sur le plan interne ainsi que dans leurs relations avec l'extérieur. La commission entendait par la même occasion recueillir des renseignements sur l'aide internationale dans les domaines des coopérations suisse et multilatérale.

Grâce à l'excellent travail en matière de préparation et d'accompagnement fourni par les représentations suisses, la délégation a pu mener des entretiens fructueux avec des politiciens, de hauts fonctionnaires, et de nombreuses personnalités (v. programme ci-annexé). Nous adressons ici un remerciement particulier à M. Kamer, ambassadeur de Suisse en Ukraine, à Mme Bauty (conseiller d'ambassade), à M. le ministre Chrzanowski (Chargé d'affaires a.i.) et aux collaborateurs de l'ambassade de Suisse en Russie.

II. UKRAINE

1. Ambassade de Suisse

Le siège de la représentation diplomatique suisse à Kiev a été installé, dès son ouverture, provisoirement au 19e étage de l'Hôtel Rus. (La délégation a également séjourné dans cet hôtel.) La sécurité et la confidentialité ne sont pas garanties dans cet immeuble. Un modeste appartement de 3 pièces, qui ne permet pas l'exercice de devoirs de représentation, a été loué en guise de solution transitoire pour le chef de mission. Une forte demande, une situation confuse dans le domaine de la propriété et l'absence d'une véritable législation sur les biens rend difficile la recherche de possibilités de logement adéquates.

En guise de solution provisoire, trois étages ont été loués dans l'immeuble Federova 12 pour la chancellerie, la résidence et deux appartements de service. Le loyer se monte à \$ 300.- le m², ce qui équivaut à un loyer annuel de \$ 351 000.-- pour les 3 étages à 390 m². Au vu de ces conditions de location coûteuses, on est en train d'examiner si l'acquisition d'un immeuble ne s'avérerait pas plus rentable.

2. Rencontre avec M. D. Pavlitchko, président de la Commission de politique extérieure du Parlement ukrainien (autres participants: v. programme)

S'agissant de la situation en Ukraine, M. Pavlitchko (Parti démocratique) estime difficile la collaboration avec un Parlement élu sous "l'ancien régime". A présent, l'Ukraine a retrouvé sa liberté, elle adopte une attitude tolérante envers les Russes en Ukraine, mais ses relations avec la Russie restent tendues.

L'Ukraine représentait autrefois une colonie du nationalisme russe. Aujourd'hui, elle entend affirmer son indépendance face à la Russie. Celle-ci considère l'autonomie ukrainienne comme une vague de nationalisme passagère. Eltsine et Khasboulatov ne comprennent pas que l'Ukraine entende sauvegarder son indépendance, ce qui explique la décision prise, par le Parlement russe le 9 juillet 1993, de placer sous souveraineté russe Sébastopol, ville de la Mer Noire. M. Pavlitchko se réjouit que les instances internationales aient réservé un accueil défavorable à cette décision. L'accord signé le 4 septembre 1993 en Crimée par les présidents Eltsine et Kravtchouk sur la vente de la moitié de la flotte de la Mer Noire de l'Ukraine à la Russie a vu le jour sous la pression de celle-ci; en outre, la question de la compensation n'a pas encore été réglée. De plus, la Russie tente de réintégrer l'Ukraine dans la fédération par des moyens de pression économiques, en abusant par exemple de la dépendance de l'Ukraine à l'égard des matières premières en provenance de Russie. Les accords relatifs au partage des actifs de l'ex-URSS à l'étranger ont été rompus par Moscou (fonds de devises, réserve d'or et de diamants, ambassades soviétiques).

La Russie offre à présent une union économique au pays de la CEI, mais celle-ci consiste en une nouvelle structure politique comprenant une devise, un système bancaire et une structure légale unitaires. L'Ukraine se considère comme une partie de l'Europe, elle désire l'instauration d'un partenariat avec la Russie, mais elle refuse de faire partie du bloc de défense des Etats de la CEI et souhaite bénéficier d'un statut de pays neutre.

Les relations tendues entre la Russie et l'Ukraine influencent la résolution des problèmes de l'armement nucléaire des deux pays. La Russie a repris possession des armes nucléaires tactiques installées sur sol ukrainien. (176 missiles intercontinentaux sont toujours stationnés en Ukraine. L'Ukraine n'a pas ratifié l'accord START-1 et le traité de non-prolifération).

Selon M. Horin (Parti républicain), les relations entre la Russie et l'Ukraine dépendent également du reste du monde. L'évolution de la politique étrangère russe s'avère préoccupante, mais la communauté internationale garde le silence, comme sur les prétentions de la Russie sur la Crimée. Le nombre des partisans de la renaissance de l'empire russe ne cesse de s'accroître en Russie.

M. Marmasov (Parti communiste, Russe) estime que les opinions évoquées précédemment ne correspondent pas à la tendance de la majorité du Parlement ukrainien. L'Ukraine a aussi insulté la Russie, mais les deux pays entretiennent de bonnes relations; il plaide en faveur de négociations de part et d'autre. De nombreux parlementaires se prononcent en faveur d'une union économique légèrement modifiée, par ex. au sujet des quotas relatifs à la libre circulation des marchandises et des personnes.

Répondant à une question de Mme Haller, M. Pavlitchko explique que les droits des Russes sont respectés; les 5 millions d'Ukrainiens en Russie ne jouissent pas de droits aussi étendus que les Russes en Ukraine. Les Russes et les Ukrainiens se comprennent lorsqu'ils parlent leur langue respective. Au Parlement, chacun est libre de s'exprimer dans sa langue maternelle, le Président prononce ses interventions dans la langue officielle, l'ukrainien.

Les documents officiels sont rédigés en ukrainien, mais toute personne appelée à comparaître devant un tribunal peut être assistée d'un interprète.

La base légale fait toujours défaut en matière de privatisation, car le Parlement actuel ne vote pas les lois nécessaires à cet effet. M. Pavlitchko plaide donc pour un amendement constitutionnel prévoyant le renouvellement du Parlement après 4 ans (et non pas 5), -autrement dit de nouvelles élections au début de 1994.

La privatisation donne lieu à des divergences d'opinion. Tandis que les socialistes et les communistes désirent seulement une mise en location du sol (de longue durée) destiné à la privatisation, le Parti démocratique et le mouvement Roukh s'engagent en faveur d'une privatisation intégrale.

A propos de la Suisse, M. Pavlitchko remarque qu'il a été surpris par le lancement du référendum contre la diminution du temps de travail et demande comment la Suisse parvient à conserver son unité (langues, minorités !).

3. Rencontre avec des parlementaires

(présidée par M. Pavlitchko, autres participants: v. programme)

M. Pavlitchko évoque la famine de 1932/33. Un monument à la mémoire des 8 à 10 millions de morts est inauguré le même jour à Kiev.

M. Kotsiuba (Parti communiste) déclare que les communistes ont également voté en faveur de l'indépendance de l'Ukraine.

Selon M. Lavrnovitch (Mouvement Roukh), les élections de 1990 se sont déroulées conformément aux lois en vigueur à l'époque. Les députés au Parlement n'étaient donc pas responsables devant leurs partis, ce qui constitue l'un des motifs principaux de la tenue de nouvelles élections.

M. Dratch (Roukh) répond à une question de M. Rychen, qui s'étonne du fait que le référendum prévu pour le 26 septembre 1993 n'ait pas lieu, en expliquant que certains milieux parlementaires ont empêché la préparation des documents et la tenue du référendum. Les forces démocratiques tentent d'obtenir un amendement constitutionnel: le Parlement devrait être élu tous les 4 ans (au lieu de 5 ans), de manière à pouvoir organiser de nouvelles élections en mars 1994. Une décision à ce sujet sera prise à l'occasion de la prochaine session du Parlement. Il est absurde de maintenir le Parlement d'un Etat colonial dans un Etat indépendant.

M. Pavlitchko rend la classe dirigeante responsable de la catastrophe de Tchernobyl.

M. Piliptchouk mentionne que pour l'Ukraine, priorité est donnée à la souveraineté, la transformation de la société et la transition vers l'économie de marché ne représentant que des préoccupations secondaires. A une remarque (M. Oehler) selon laquelle des investissements exigent une situation claire en matière de priorité, il répond que quelques lois sur la privatisation ont déjà été votées, parmi lesquelles une loi concernant les investissements en Ukraine et une loi relative à l'exportation de bénéfiques. Les entreprises "joint-venture" ont droit, à certaines conditions, à des allègements fiscaux sur une période variant de 3 à 5 ans. Malheureusement, aucune loi ne régit la vente de terrains.

M. Dratch demande aux entreprises suisses de prendre plus de risques et de ne pas différer leur implantation en Ukraine.

4. Rencontre avec M. Anton Bouteiko, conseiller du président Leonid Kravtchouk pour les affaires étrangères (s'exprime en anglais)

De l'avis de M. Bouteiko, la loi sur la privatisation est en soi suffisamment libérale, le problème réside dans son exécution. Les partis politiques ne disposent pas encore d'une structure adéquate. M. Bouteiko pense également qu'après les nouvelles élections du Parlement (au début de 1994), l'Ukraine attirera davantage les investisseurs étrangers.

A la suite d'une remarque de M. Oehler concernant les problèmes rencontrés par les ambassades pour trouver des résidences et des chancelleries appropriées, M. Bouteiko répond que les biens immobiliers sont régis par une législation locale relevant du domaine de compétence des conseils municipaux. Un programme de l'Etat prévoit cependant un transfert à l'Etat des immeubles et du sol et une loi particulière sera votée à cet effet.

S'agissant de la rencontre du 4.9.93 entre les présidents Kravtchouk et Eltsine, M. Bouteiko souligne que l'Ukraine et la Russie n'ont pu parvenir à un accord concernant le règlement de la question de la réserve d'or et de diamants de l'Ukraine ainsi que de la compensation des armes nucléaires. Il indique par ailleurs que seule une partie de la flotte de la Mer Noire sera vendue.

5. Rencontre avec M. Anatoli Zlenko, Ministre des affaires étrangères (s'exprime en français)

Le ministre propose à tous les pays, y compris la Suisse, d'instaurer une coopération politique et économique dans tous les domaines. L'Ukraine tente également de devenir membre de "l'initiative Europe centrale". Pour résoudre ses problèmes de devise et pour attirer les investisseurs de capitaux, l'Ukraine a besoin des conseils des spécialistes internationaux. M. Zlenko s'engage en faveur des privatisations en accordant la priorité à l'industrie et à l'agriculture. Il faut inciter le peuple à accepter les changements ainsi qu'à y participer; le FMI va trop vite en besogne.

A une question de M. Mühlemann concernant l'engagement de corps de Casques bleus ukrainiens en ex-Yougoslavie, le ministre affirme que l'Ukraine préconise une solution pacifique du conflit. Le blocus entraîne de graves répercussions au niveau économique pour l'Ukraine qui a subi des pertes de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars. De plus, déterminer des agresseurs et des victimes dans ce conflit complexe ne sert à rien. Les sanctions prises à l'égard des Serbes ne résoudront pas la crise.

M. Zlenko prend congé de la délégation en précisant qu'il répond volontiers aux questions difficiles et qu'il accepte avec plaisir des suggestions.

6. Rencontre avec M. Vassili Parfeonov, Chef de la division des devises, Ministère des finances

Les transactions s'effectuent actuellement au moyen de "coupons", une devise de transition. Seul le président connaît la date d'introduction de la nouvelle monnaie (Gr'ywna). Les nouveaux billets sont déjà imprimés, mais une mise en circulation trop précoce risquerait de déprécier leur valeur. 50 % des gains réalisés en devises étrangères (en roubles également!) doivent être vendus à l'Etat, qui a besoin de monnaies fortes (rouble) pour l'acquisition de pétrole russe. L'Ukraine préfère que chaque Etat possède tout d'abord sa propre devise avant l'introduction d'une monnaie unique telle que le dollar ou l'ECU, pour en venir ensuite à la suppression des droits de douane, à la libre circulation des personnes et à un système fiscal commun.

Les Etats de la CEI doivent tout d'abord évoluer séparément avant d'envisager une réunification, non pas pour former une nouvelle URSS, mais une union économique garante de certaines libertés.

Les salaires, malgré une indexation et des hausses régulières, ne suivent pas le renchérissement. En 1992, le taux d'inflation se montait à 5600 pour cent, au cours de cette année, il atteint déjà 3000 pour cent.

7. Debriefing avec M. Kamer, ambassadeur de Suisse en Ukraine, et Mme Bauty

La méfiance de l'Ukraine envers la Russie est certes justifiée, mais aussi exagérée. Le communisme est discrédité. Le Parti communiste ukrainien a fait l'objet d'une interdiction, mais on peut fonder de nouveaux partis communistes qui auront toutefois peu de partisans. Le Parlement (450 parlementaires au total) compte 4 ou 5 députés de ce groupement.

La crise de séparation des pouvoirs et le redressement de l'économie, qui nécessite un programme semblable du FMI, constituent les problèmes principaux. L'Ukraine ne connaît pas non plus les techniques d'"Aid-management": comment formuler un projet, comment le vendre. Dans le domaine de l'aide aux pays de l'Est, la recherche de partenaires de projets sérieux s'avère très difficile. La Mafia y pose également certains problèmes, mais ceux-ci sont moins graves qu'en Russie. Les activités de la Mafia se concentrent dans les pays qui disposent de certains moyens financiers.

Au vu du manque de législation et de sécurité du droit, la question se pose de savoir si la Suisse ne devrait pas intervenir dans le domaine de la formation, par exemple également en collaboration avec le DFJP.

Le soutien de la Suisse ne doit pas venir en dernier. Mme Bauty recommande une aide directe plutôt que par le biais des organisations multilatérales: Il faut créer du "good-will" et seconder les entreprises qui désirent faire leurs preuves, qui ont du courage.

III. RUSSIE

1. Ambassade de Suisse et problèmes de visas

L'activité diplomatique et les exigences dans le domaine des visas se sont considérablement accrues. Le nombre des visas délivrés est passé de 6057 (1988) à environ 36 000 pendant l'année en cours. Les locaux de la chancellerie ne suffisent pas aux exigences, on relève un manque pressant de locaux et un besoin urgent d'assainissement du bâtiment.

De plus, tous les visiteurs (auteur d'une demande de visa, personnes effectuant une visite de courtoisie auprès du chef de mission, etc.) doivent utiliser la même entrée, ce qui conduit également à des problèmes fonctionnels. Le DFAE et l'OFE ont mis au point diverses solutions à ce problème, parmi elles la transformation en un local de visa d'un "pavillon" (très dégradé!) situé sur le terrain de l'ambassade.

Une solution urgente des problèmes de visas ne nécessite pas uniquement des locaux appropriés, mais aussi des améliorations sur le plan de l'organisation et un renforcement du personnel. Quelques membres de la délégation ont pu se rendre compte de la longueur de la file d'attente à l'entrée de l'ambassade (env. 150 demandes par jour), qui s'organise "elle-même" d'après des "listes d'attente", ce qui semble également le cas pour d'autres consulats. Parmi les personnes sollicitant des visas, on trouve un grand nombre de jeunes femmes engagées par des cabarets suisses. La presse suisse s'est au demeurant fait l'écho des problèmes résultant de ces pratiques. De nombreuses demandes de visas sont également déposées par diverses institutions russes ou par le Ministère russe des affaires étrangères.

La mission commerciale occupait encore récemment 155 m² loués dans le complexe Danilowski. En raison de dissensions entre l'entreprise propriétaire des lieux et l'administration de l'Eglise, propriétaire d'une part du complexe, la mission a dû quitter les locaux rapidement. Faute de trouver immédiatement d'autres locaux, il a fallu louer deux chambres à l'Hôtel Métropole (dès le 17.8.1993), dont le loyer s'élève à 17 360.-- dollars par mois. L'ambassade cherche intensivement une meilleure solution car, abstraction faite du loyer onéreux, le travail se déroule dans des conditions insatisfaisantes et la transmission de documents, notamment en raison d'un fort trafic, se révèle extrêmement ardue.

La délégation estime qu'une résolution urgente des problèmes de personnel et de locaux s'impose et en appelle aux offices compétents du DFAE afin qu'ils prennent en main la situation. La délégation a eu également l'occasion de discuter de ces problèmes avec M. Hanspeter Egger, inspecteur-chef du DFAE, qui séjournait au même moment à Moscou.

Entretien avec des membres de l'ambassade au sujet de l'aide internationale:

La Suisse, petit pays en comparaison du Japon, des USA, de la CE, éprouve de la difficulté à obtenir les entretiens nécessaires, mais ce n'est pas uniquement pour cette raison que la Suisse se voit dans l'obligation de collaborer avec les organisations multilatérales, telles que la Banque mondiale, le FMI, etc.. La Russie est un pays à hauts risques (la phase transitoire se déroule rapidement, le taux d'échec atteint un niveau considérable), mais elle doit tout de même bénéficier d'une aide.

2. Entretien avec l'ambassadeur Agaev, Chef du département des analyses et des prévisions du Ministère des affaires étrangères (s'exprime en français)

M. Agaev salue la visite de la délégation comme un signe d'ouverture, un signe de la présence de la Suisse en dehors de l'ONU.

Les problèmes politiques au sein du Parlement se trouvent actuellement au centre des préoccupations du gouvernement russe. L'intérêt principal de la politique étrangère russe réside dans la défense des frontières actuelles et dans l'instauration de bonnes relations avec les pays voisins. Si la Russie ne noue pas des relations de bon voisinage et de partenariat avec les ex-républiques de l'Union soviétique, l'avenir des réformes russes s'annonce problématique. Ces pays ne partagent pas seulement le même passé (70 ans d'histoire commune), ils partagent aussi les mêmes problèmes. Il conviendra de résoudre les questions de sécurité commune.

La diplomatie active et le respect de l'intérêt général constituent la base de la politique étrangère russe. La fin de la guerre froide n'a pas apporté d'amélioration à la situation internationale. Le facteur de puissance continue cependant de jouer un rôle majeur, peut-être même plus déterminant que par le passé. Aucun pays du monde n'est assez fort pour résoudre les problèmes internationaux, voilà pourquoi on ne saurait se passer de l'existence de l'ONU ou de la Communauté internationale. La politique extérieure russe suit les principes directeurs de l'ONU, du processus d'Helsinki et de tous les accords internationaux. Elle privilégie le bien-être de l'homme, en d'autres termes les droits de l'homme. Accorder des droits égaux aux minorités représente la meilleure prévention des conflits.

La Russie sous sa forme actuelle est plus en mesure d'adhérer à l'Europe que l'ex-URSS et tente à l'heure actuelle d'instaurer avec la CE le même genre de relations que le Japon ou les USA. Le rôle de l'OTAN se révèle positif, il peut également s'étendre, mais il ne doit pas porter atteinte aux intérêts de la Russie. Celle-ci préconise un renforcement des organes existant de la CSCE, mais s'oppose à la création de nouvelles instances.

Répondant à une question de Mme Haller concernant l'ex-Yougoslavie, M. Agaev fait remarquer que ce conflit résulte d'une politique d'oppression des minorités ethniques. La Communauté internationale a reconnu trop tôt les Etats successeurs de l'ex-Yougoslavie, mais ces pays n'ont pris aucune décision concernant les droits des minorités, qui combattent à présent pour l'obtention de ces droits. On ne peut imposer aucune solution, mais créer les conditions nécessaires à des accords, puis veiller à ce que ceux-ci soient respectés. L'erreur principale du plan actuel est qu'il ne tient pas compte de toutes les parties en présence. Les négociations de Genève doivent être reprises en ne rejetant pas la responsabilité du conflit que d'un côté. Il ne faut pas rechercher des criminels, mais des compromis ainsi que des accords, et envoyer par la suite des observateurs pour veiller au respect de ces accords. A la question de savoir si la Russie éprouve une sympathie particulière pour la Serbie, M. Agaev répond que les sentiments ne jouent guère de rôle dans la politique, mais que priorité est laissée aux préoccupations d'ordre pratique. On ne peut pas imposer aux Serbes des sanctions allant à l'encontre de leur sécurité. La Russie a soutenu les résolutions de l'ONU, mais s'oppose à la théorie contre les Serbes de Bosnie. La Russie exerce une pression sur les Serbes afin qu'ils reconnaissent les circonstances actuelles.

A une question de Mme Bär concernant les relations Russie - Ukraine, M. Agaev répond qu'il existe des problèmes, mais que les relations ne sont pas aussi tendues que certains politiciens le prétendent. Cette rivalité exprime des crises intérieures, les hommes politiques créent des problèmes aux diplomates des deux pays, mais il ne faut pas en exagérer la portée.

A une question de M. Eggly, M. Agaev, réplique qu'il existe non seulement des liens économiques, mais également des relations humaines entre les divers républiques de l'ex-URSS. Si l'on abandonne les Russes vivant dans ces républiques, il pourrait en résulter une situation similaire à celle de l'ex-Yougoslavie: le peuple tenterait de résoudre lui-même les problèmes.

3. Rencontre avec M. A. Blokhine, député au Soviet suprême et haut fonctionnaire: conseiller personnel du Ministre des affaires étrangères et responsable des relations Ministère des affaires étrangères - Soviet suprême (autres participants: v. programme)

A une question de M. Rychen concernant le rôle du Parlement dans la politique étrangère, M. Blokhine répond qu'il s'agit d'efforts communs, même si parfois les opinions du gouvernement et du Parlement divergent à ce sujet. Le gouvernement pense, comme partout, que le Parlement en fait trop, alors que le Parlement lui-même estime qu'il n'intervient pas assez. Peu de gouvernements "aiment" leur Parlement. Le recours à des élections anticipées en Russie constituerait l'unique solution pour remédier à cet état de choses, mais les parlements ne pratiquent pas volontiers l'autodissolution (comme partout!).

La politique extérieure doit être délivrée de toutes les ramifications du pouvoir, il existe un programme de politique extérieure, qui compte environ 350 pages. Tous les accords de base sont ratifiés par le Parlement; la commission de politique extérieure exerce une influence déterminante sur leur formulation.

Le Parlement et le gouvernement s'accordent tout deux à penser que priorité doit être donnée aux bonnes relations avec toutes les républiques de l'ex-Union soviétique. Cette politique ne revêt pas seulement une importance pour la Russie. Il s'agit pour elle à présent de conserver son unité de même que de préserver l'existence de l'Etat. Si la Russie se démembrerait, cela donnerait également lieu à des tensions en Europe. La tâche de la division de M. Blokhine consiste à maintenir l'unité et le statut d'Etat de la Russie; c'est pourquoi l'expérience accumulée par le fédéralisme suisse ne manque pas d'intérêt pour la Russie.

4. Rencontre avec M. Khasboulatov, président du Soviet suprême (participants: v. programme; en présence de la télévision russe et de M. Christoph Müller, DRS)

M. Khasboulatov salue la délégation qui donne suite à une invitation du Parlement russe. Les relations entre les divers parlements revêtent une grande importance. Dans les Etats démocratiques, seuls les parlements sont habilités à voter des lois, cette réalité s'impose toutefois difficilement dans l'esprit de la société russe. Aucun différend personnel n'oppose M. Khasboulatov au président Eltsine. Le Parlement désire des réformes, non sans avoir conscience du fait qu'il est impossible de les appliquer en l'espace de deux mois.

M. Rychen observe qu'en Suisse le véritable pouvoir appartient au peuple, car il peut se prononcer sur les lois, mais le Parlement remplit également une tâche essentielle. A la question de M. Rychen concernant la collaboration entre gouvernement et Parlement pour les questions de politique extérieure, M. Khasboulatov répond que selon le droit romain, deux personnes sont nécessaires pour la conclusion d'un contrat reposant sur une confiance réciproque. Le Parlement représente la tribune où sont défendus tous les intérêts du peuple.

A une remarque de M. Rychen, selon laquelle de nouvelles élections pourraient représenter une solution dans des situations sans issue sur le plan politique, M. Khasboulatov se déclare d'accord, mais uniquement en l'absence d'autres solutions. Le Parlement pose toujours la même question concernant les problèmes en suspens, les lois à voter, les affaires bloquées et ne reçoit jamais aucune réponse. M. Khasboulatov a l'impression que certains membres de l'exécutif désirent un retour au passé.

Répondant à une question de Mme Haller relative à l'influence exercée par le Parlement russe sur la politique étrangère, M. Khasboulatov souligne que le Parlement a rédigé de nombreuses déclarations concernant la politique de paix. Le Parlement s'oppose à la formation de blocs, il désire nouer des relations avec l'Europe aussi bien qu'avec l'Asie, il entend sauvegarder le statut de tous les Etats et de participer à toutes les mesures en faveur du maintien de la paix lorsque cela s'impose. M. Khasboulatov se déclare satisfait de l'accord signé entre l'OLP et Israël et souhaite la fin des conflits armés au Sud de l'Europe, dans les Balkans ainsi que dans le reste du monde.

A une question de M. Mühlemann demandant quelles sont les mesures prises par le Parlement en faveur de la paix en Géorgie, un député répond que le Parlement suit les événements. C'est l'introduction d'armes lourdes en Abkhazie par le gouvernement géorgien qui a déclenché le conflit. Le cessez-le-feu a été négocié entre la Géorgie et l'Abkhazie avec l'aide d'une délégation de parlementaires russes. Le Parlement russe est partisan de la sauvegarde des droits humanitaires et nationaux. La création d'une fédération représenterait peut-être la solution du problème de la Géorgie.

M. Khasboulatov (en fumant la pipe) observe que M. Chevarnadzé pratique une politique nationaliste dans le style de "la Géorgie aux Géorgiens"; que se passerait-il si la Russie en faisait autant? Le gouvernement géorgien est seul responsable de ses actes.

A une question de M. Rychen, M. Khasboulatov répond que les grandes puissances se doivent de coopérer et que les conflits sont contraires au principe de civilisation.

En réponse à une question de Mme Aubry concernant l'intégration des 2 millions de soldats russes, M. Khasboulatov déclare qu'il s'agit là d'un problème important, mais que les soldats ont reçu une bonne formation et qu'ils peuvent exercer une profession. Il existe un programme d'adaptation pour le retour à la vie civile. Il faudra néanmoins résoudre cette question avec d'autres pays comme l'Estonie, la Russie ne pouvant assumer cette tâche à elle seule.

A une question de M. Zbinden, M. Khasboulatov répond que le gouvernement et le Président se prononcent en faveur d'une privatisation totale; le Parlement estime toutefois qu'une privatisation réalisée trop vite conduirait à un effondrement de l'économie. "Nous voulons une économie mixte, d'orientation sociale. Eltsine désire une américanisation du pays; nous disons que ce que Washington fait est peut-être bon les USA, mais ne vaut pas forcément pour la Russie."

M. Khasboulatov conclut en déclarant que la Russie peut apprendre beaucoup du fédéralisme suisse et demande comment se résolvent les conflits entre l'exécutif et le législatif en Suisse.

M. Rychen remarque que la survie de la Suisse est peut-être due à notre forme d'Etat et de gouvernement. Il souligne l'importance de la stabilité de la Russie et l'importante contribution que peut apporter ce pays à la sauvegarde de la paix mondiale. Il forme des vœux pour l'avenir du peuple et de la nation russe et espère que ceux-ci trouveront la voie de la démocratie.

5. Rencontre avec M. E. Ambartsoumov, président de la commission de politique étrangère et de politique économique étrangère du Soviet suprême
(autres participants: v. programme, ainsi qu'une journaliste des "Nouvelles de Moscou")

M. Ambartsoumov regrette que plus de députés ne participent pas à cette discussion; le Parlement est en vacances, la plupart des représentants séjournent dans leur circonscription électorale (début de la session: 26.9.93). Le Congrès des députés du peuple compte au total 1000 membres, tandis que 250 parlementaires siègent au Soviet suprême. Le Parlement se divise en deux Chambres, où sont représentées d'une part les républiques et d'autre part les nationalités.

M. Ambartsoumov appartenait au centre-gauche; à présent, il ne se réclame d'aucun parti. Il évoque la situation contradictoire de la Russie sur le plan du droit, que l'on ressent avant tout dans la mise au point de la politique extérieure russe. La Constitution spécifie certes que le Congrès des députés du peuple décide de la politique étrangère, mais cette tâche est remplie par le gouvernement (président et Ministre des affaires étrangères). Des conflits surgissent, car le Parlement n'est pas suffisamment informé.

Le président et le Parlement s'accordent à penser que les relations avec les ex-républiques de l'URSS représentent l'un des problèmes principaux de la politique étrangère russe. Les droits des Russes dans les ex-républiques (avant tout dans les Etats baltes) restent insuffisants. Les frontières de l'ex-Union soviétique ne revêtaient qu'un caractère administratif, on ne les remarquait même pas. Il serait erroné de considérer tous les Russes ayant émigré dans les Etats baltes comme des "occupants", tel qu'on peut le lire dans certains documents du Conseil de l'Europe.

M. Sergueev observe qu'il a lui aussi soutenu l'indépendance de la Lituanie; il s'avère toutefois à présent que ce pays pratique une discrimination à l'égard des Russes. M. Sergueev comprend certes l'Estonie et la Lettonie, mais il n'accepte pas la proposition de l'Estonie concernant le statut des étrangers. Les Russes sont traités en otages. Les processus d'effondrement en cours conduiront à l'expulsion des Russes. La CE pourrait représenter un modèle pour les Etats de la CEI, mais la CEI doit tout d'abord surmonter ses maladies de jeunesse.

M. Ambartsoumov montre un peu plus d'optimisme; on a agi trop vite, sans en mesurer les conséquences. L'origine du démembrement de l'URSS s'explique par une volonté de se débarrasser de Gorbatchev. La question se pose de savoir si le prix de ce démembrement n'était pas trop élevé, avant tout en raison des problèmes de minorités, attisés par l'effondrement. L'Union soviétique ne peut plus être rétablie à présent, une possibilité de renverser la tendance existe dans la création d'une sorte de Confédération (mais avec une autre dénomination).

M. Ambartsoumov tente d'illustrer par un exemple l'incertitude qui règne actuellement au sein de l'ex-URSS: Il se trouvait récemment dans une ancienne maison de vacances du PCUS en Crimée. Il ne trouvait pas de savon et il en demanda à la femme de chambre, qui lui répondit: "Le savon est réservé aux étrangers." Il objecta que la Crimée faisait partie de l'Ukraine et qu'il était étranger puisque russe, mais elle secoua la tête: "Ne plaisantez pas, nous sommes tous du même pays."

M. Ambartsoumov confirme que l'effondrement de l'URSS constitue une réaction à une politique totalitaire, les Ukrainiens étaient dominés et les Russes géraient la plus grande partie de l'administration locale.

A une question concernant la lutte pour le pouvoir entre président et Parlement, M. Ambartsoumov répond qu'il se sent personnellement plus proche du président Eltsine. Il faut résoudre le conflit, mais des erreurs ont été commises de part et d'autre. On peut trouver un compromis pour la nouvelle constitution, M. Ambartsoumov lui-même est membre du conseil consultatif de la commission constitutionnelle Eltsine. Un autre problème se pose au cas où le président se verrait investi de pouvoirs trop importants, que se passera-t-il si le prochain président est un fasciste? Il pense que de nouvelles élections n'auront certainement pas lieu en automne 1993, mais peut-être au début de 1994. En ce moment, il n'existe pas de vrais partis en Russie, de nouvelles élections ne pourraient guère apporter d'améliorations, la situation stagnerait dans le meilleur des cas. Le soutien apporté au président Eltsine a diminué, même si sa force subsiste. Rien ne permet d'affirmer en outre qu'Eltsine se représentera aux prochaines élections (1995). M. Jawlinski, vice-ministre dans l'ex-URSS, un centriste, est en ce moment l'homme d'Etat le plus populaire. Le peuple ne veut plus des collusions entre les différents pouvoirs.

M. Alizoev, d'origine tchéchène avoue avoir été contaminé par le nationalisme, mais affirme qu'il s'en est guéri. Il a compris que la Russie n'était pas responsable de la situation actuelle. Sans la révolution de 1917, notre situation ressemblerait peut-être à la vôtre (la Suisse), mais l'histoire l'a voulu autrement. Lors de sa dernière campagne d'élection, le président Eltsine a promis de donner aux républiques une autonomie à la mesure de leurs forces.

M. Ambartsoumov regrette que l'on exige de la Russie une nouvelle constitution et de nouvelles élections pour qu'elle puisse adhérer au Conseil de l'Europe. Si le président et le Parlement parviennent à se mettre d'accord, on n'organisera pas de nouvelles élections; qu'advient-il alors de l'adhésion au Conseil de l'Europe? Mme Haller remarque que la Suisse préconise également des conditions d'admission sévères au Conseil de l'Europe.

6. Rencontre avec M. Jean Fogliozzo, représentant du FMI en Russie

Le FMI travaille avec divers partenaires: Banque centrale, Parlement et gouvernement. La collaboration avec les autorités russes s'avère malaisée, la notion de propriété n'est pas encore acquise et le système hiérarchisé en place ne facilite pas le travail. Le FMI doit faire face à un double défi, à savoir appuyer le changement sans mettre en jeu la stabilité du système.

La réforme monétaire en août de cette année était une erreur; décrétée par le gouvernement, elle témoigne de l'amateurisme dominant en matière de politique monétaire. On ne pouvait plus acheter de journaux, car les petits billets (moins de 100 roubles) avaient été supprimés! Le FMI tente d'expliquer le rôle important joué par la monnaie. Le budget du Ministère des finances manque de réalisme et pire encore, le Parlement double le déficit! Selon M. Fogliozzo, paradoxalement les activités de la Mafia, qui ne suit pas les lois du marché, contribuant ainsi au rétablissement des monopoles, sont responsables pour une grande part de la stabilité du rouble constatée ces derniers temps (le rouble permet de réaliser de bonnes affaires!).

M. Fogliozzo ne se prononce pas sur la question de savoir si le FMI doit recommander au président Eltsine d'imposer ses vues ou s'il doit laisser le Parlement ruiner le pays. Il ne faut toutefois pas surestimer le rôle du gouvernement; le comportement individuel restreint les possibilités d'action. La Russie n'a pas seulement besoin d'économistes, mais de personnalités capables de parler au peuple.

On peut s'étonner de l'absence de troubles sociaux vu le taux d'inflation mensuel de 20 %. Le risque subsiste de perdre le contrôle de la situation.

Pour l'heure, il est "urgent de ne rien faire", mais il faut modifier la constitution. Il faut s'abstenir d'avoir recours à des amendements constitutionnels faciles à imposer par des décrets, il convient de trouver des compromis et avant tout de stabiliser l'économie.

La Suisse peut apporter une contribution précieuse à l'amélioration de la situation en Russie (aide, participation à la discussion, déclarations relatives aux droits de l'homme, à la liberté de la presse, etc.).

7. Rencontre avec M. Ardy Stoutjesdijk, Représentant permanent de la Banque mondiale en Russie

La Banque mondiale exerce une activité en Russie depuis deux ans. Quatre programmes de crédits ont été votés. Comme toutefois chaque crédit doit être accepté par le Parlement, un seul d'entre eux est en cours actuellement, le Parlement ayant bloqué les crédits restants (l'un de ces 3 crédits concerne le programme de privatisation). Le montant total du crédit varie entre 2,5 et 3 milliards de dollars par an. Les domaines suivants seront traités en priorité: énergie (sauf énergie nucléaire), agriculture, transport et secteur financier et bancaire. La Banque mondiale accorde une grande importance au suivi des projets ("monitoring"), lequel bénéficiera d'environ 30 pour cent des moyens financiers.

La Banque mondiale rencontre les difficultés suivantes dans la mise en oeuvre des programmes: Les dissensions entre le gouvernement (qui ne compte pas que des réformateurs!), le Parlement et la Banque centrale rendent la collaboration difficile; les partenaires font défaut (exception: la "Russian training foundation"); des difficultés de coordination existent; les institutions appropriées font défaut; l'aide doit aller partout, pas seulement à Moscou et St. Petersburg et des institutions sont requises pour assurer la répartition.

Afin que le programme de réforme porte ses fruits, priorité doit être donnée à la stabilisation de l'économie russe (budget, monnaie, etc.) De même, il y a lieu de donner un cadre légal à la société russe. La Banque mondiale soutiendra pour la première fois financièrement un "legal framework program".

Les banques privées ont besoin d'assistance. La Banque mondiale serait intéressée par une coopération avec la Suisse dans le secteur bancaire.

8. Rencontre avec M. Chtechkotchikine

Journaliste de la "Literaturnaya Gazeta", ancien député d'Ukraine (il dit que son pays s'est éloigné de lui!), vétéran de la lutte pour la démocratie (il se trouvait, pendant le putsch de 1991 avec le président Eltsine sur le balcon de la Maison blanche, il a lancé à cet occasion un appel à tous les journaux interdits afin qu'il se rassemblent). Il est créateur de la Fondation "Ecole supérieure hors parti" en faveur de l'intelligence créatrice, qui veut conserver son indépendance face à l'affairisme. Cette fondation bénéficie du soutien officiel du gouvernement russe, de l'ancien président Gorbatchev et de l'UNESCO. Cette fondation s'emploie à éviter l'émigration de la jeunesse créative, faute de quoi le pays risquerait d'être livré aux jeunes fascistes. La fondation prévoit notamment d'organiser des conférences et d'écrire des livres sur l'histoire soviétique, car les livres d'histoire deviennent de plus en plus courts. La fondation recherche une aide financière.

Sous l'ancien régime totalitaire, l'Etat soutenait au moins la jeunesse. Il y avait deux pouvoirs: le pouvoir politique et celui de "l'Intelligenzija". A présent, ces deux forces politiques se sont confondues, mais les mêmes fonctionnaires sont restés en place. Les ex-communistes ne reviendront pas aux idées marxistes, ils ont découvert les "joint-ventures" et les Mercedes.

A propos de la corruption, M. Chtechkotchikine déclare qu'il ne faut pas toujours croire les journaux.

Il demande pourquoi la Suisse n'est pas exposée au même processus de désintégration que la Belgique ou même l'ex-Yougoslavie.

9. Visite de l'atelier de menuiserie au monastère de St. Jean

La mise sur pied de cette atelier de menuiserie représente un projet communautaire de l'association "Glaube in der 2. Welt", de l'association des maîtres menuisiers de Zurich (Zürcher Schreinermeisterverband) et de la Confrérie de St. Vladimir à Moscou. L'assistance technique et spécialisée du projet dispensée par des représentants du "Zürcher Schreinermeisterverband" permet à la Confrérie de garantir une formation suivie et qualifiée des jeunes menuisiers russes d'après des modèles suisses.

Le projet signifie pour la confrérie "Hilfe zur Selbsthilfe". Après un période de lancement, l'école de menuiserie pourra subvenir elle-même à ses besoins, car elle profite des avantages fiscaux de l'Eglise grâce à son statut d'institution caritative.

Le projet (coût total Fr. 405 000.--) est financé par des cotisations et dons du "Zürcher Schreinermeisterverband" (Fr. 192 000.--), de la Confédération (Fr. 140 000.--), de "Glaube in der 2. Welt" et de l'association des paroisses réformées de la ville de Zurich (Verband des stadtzürcherischen reformierten Kirchgemeinden) (Fr. 40 000.--).

L'association "Glaube in der 2. Welt" est convaincue que la société et l'économie russe ne peuvent bénéficier d'aucune amélioration sans la mise en place de nouvelles structures fondamentales à la suite de l'effondrement du système communiste. C'est ainsi que les lois fiscales en vigueur à l'heure actuelle en Russie ne permettent guère à un entrepreneur privé de réaliser légalement des bénéfices sur la production de biens de consommation. Pour porter ses fruits, l'aide aux pays de l'Est doit prendre en compte non seulement les exigences formulées par la Suisse, mais aussi la situation actuelle en Russie.

10. Entretien avec M. Dino Sinigallia, Chef du "TACIS"

Le programme d'aide de la CE se déroule depuis 1991 sous le nom de TACIS (Technical Assistance to the Commonwealth of Independent States and Georgia). Son bureau à Moscou occupe actuellement 25 collaborateurs de la CE et 20 collaborateurs russes. Le budget de la coopération technique se montait à 400 millions d'ECU en 1991, à 450 millions d'ECU en 1992 et env. 500 millions d'ECU en 1993. Ces montants sont des "grants", donc non remboursables. Près de la moitié de ces fonds vont à la Russie, dont 100 millions d'ECU pour des projets dans le domaine nucléaire, le reste pour des projets sociaux et de privatisation. Seules des études sont financées et non des livraisons de marchandises. S'agissant des centrales nucléaires, M. Sinigallia déclare que la CE, comme p.ex. le FMI, préconise un arrêt du fonctionnement des anciens réacteurs nucléaires plutôt qu'une rénovation.

La CE a réagi aux nombreuses demandes de financement (5000 en 1991) par l'introduction de régions prioritaires, à savoir Moscou et St. Pétersbourg depuis 1992 ainsi que l'Oural et la Sibérie occidentale à compter de cette année.

La TACIS travaille en étroite collaboration avec l'autorité russe de coordination RAMSIR; ces deux organes examinent sur place les besoins des autorités locales et régionales. La CE travaille également avec la Banque mondiale, la BERD et le G7. L'aide ne doit pas se dérouler uniquement au niveau multilatéral; une assistance bilatérale s'impose également. Alors qu'une aide alimentaire est superflue, on relève des besoins en médicaments et en infrastructures. Lorsque les subventions du secteur industriel seront supprimées dans le cadre de la privatisation, des problèmes se poseront. La Russie négocie actuellement avec la CE la signature d'un traité commercial.

11. Rencontre avec des représentants du RAMSIR (Participants: v. programme)

L'autorité russe de coordination de l'aide internationale et du développement a été créée il y a une année sur une suggestion de Jegor Gaidar (de nouveau dans le gouvernement depuis le 17.9.93). Le RAMSIR a pour mission d'aider les investisseurs occidentaux dans la recherche de partenaires russes et de promouvoir les relations entre les administrations centrales (russes) et locales (régionales). S'agissant de l'aide suisse de 600 millions de francs (la délégation observe à ce sujet qu'elle n'est pas uniquement destinée à la Russie!), les représentants du RAMSIR recommandent de les consulter avant de choisir des partenaires privés.

12. Entretien avec des correspondants de presse suisses (participants: v. programme)

Les problèmes entre Eltsine et Khasboulatov renforcent l'indépendance des régions. Chacun d'eux essaie d'imposer "sa" constitution (système parlementaire ou système présidentiel).

Berne, le 15 octobre 1993

Au nom de la délégation

A. Rychen
Président de la Commission
de politique extérieure

Annexes:

Annexe 1: programme

Annexe 2: communiqué de presse du 20.9.93 (résumé et évaluation politique)

Annexe 3: communiqué de presse du 21.9.93

**Delegation der Aussenpolitischen Kommission des Nationalrates
Reise Ukraine - Russland, 12.- 17. September 1993**

PROGRAMM

- 12.9.93** 11.40 H: Abflug Zürich - Kiew (SR 470)
- 15.40 H: Ankunft in Kiew (Empfang am Flughafen: H. Marmazov, Vizepräsident der Aussenpolitischen Kommission)
Stadtrundfahrt (Mönchskloster Laure Petchersk, Opera, Kirche St. Andreas, Krechtchatik-Strasse; künftige Botschaftsgebäude der Schweiz (provisorische, gemietete und ev. definitive Botschaft - Eigentumslösung)
Briefing durch Botschafter Kamer und Frau Bauty, Conseillère d'ambassade
- 19.00 H: Ankunft im Hotel Rüs
- 20.00 H : Abendessen im ukrainischen Restaurant "Lestnitsa"
Teilnehmer: Frau Burren, Botschaftsattachée, Schweizerische Botschaft
Vertreter der schweizerischen Gemeinschaft in der Ukraine:
H. Dieter Endt, ABB
H. Hans-Jörg Schwab und H. Dirk Lustig, Salus Management
H. Urs Herzig, Swissar
- 13.9.93** 08.00 H: Gemeinsames Frühstück, Briefing
- 09.30 H: Treffen mit dem Präsidenten der Aussenpolitischen Kommission des Ukrainischen Parlaments (Verkhovna Rada), H. Dmitri Pavlitchko (Demokratische Partei)
Weitere Teilnehmer (Mitglieder der Kommission):
H. Marmazov (Vizepräsident, Kommunistische Partei)
H. Bogdan Horin (Republikanische Partei)
- 11.30 H: Treffen mit Parlamentariern
Vorsitz: H. D. Pavlitchko, Präsident der Aussenpolitischen Kommission (Parti démocratique, poète, traducteur, publiciste, autrefois communiste)
Weitere Teilnehmer:
Frau Boika (Vice-présidente de la Commission des femmes, de la protection de la famille, de la maternité et de l'enfance)
H. Ivan Dratch (député, fondateur et co-président du Mouvement "Roukh", Poète des années 60)
H. Michael Gorin (député, Président du Parti républicain)
H. Vitali Kononov (Président du Parti des Verts)
H. Olexandre Lavrinovitch (Président de la Commission des élections, Membre du "Roukh")
H. Alexandre Kotsiouba (député, Président de la Commission de la législation et de la légitimité, Secrétaire du Parti communiste)
H. Marmazov (Parti communiste)
H. Olexandre Matvienko (député, Président du Congrès des travailleurs)

H. Vladimir Piliptchouk (député, Parti démocratique, Président de la Commission parlementaire des reformes économiques)

- 13.00 H: Mittagessen im Hotel National
Teilnehmer:
H. Stephan Brown, Directeur du Bureau de l'ONU
H. Ivan I, Magouchinets, Directeur du Département des relations extérieures de l'Université de Kiev
H. Nick Deychakivsky, Vice-directeur de la "Fondation Renaissance"
H. Andrei Khalpachtchi, Directeur du Festival du Film "Molodist"
H. Myron Vasylyk, "Council of advisors to the Parliament"
H. Bernard Vanthomme, Directeur de l'Institut français d'Ukraine
- 14.15 H: Treffen mit H. Anton D. Bouteiko, Berater des Präsidenten Krawtchuk in Internationalen Angelegenheiten
- 15.15 H: Treffen mit dem Aussenminister, Herrn Anatoli M. Zlenko im Aussenministerium
- 16.30 H: Treffen mit H. Vassili Parfenov, Chef der Devisenabteilung, Finanzministerium
- 17.15 H: Stadtrundfahrt (St. Sophie)
- 19.30 H: Abendessen (offeriert durch die Delegation) im schweizerischen Restaurant "Apollo"
Gäste: Abgeordnete (s. Treffen mit Parlamentarierern um 11.30 H)
H. Anton Bouteiko, Berater des Präsidenten in Internationalen Angelegenheiten
Frau Slava Stetsko, Présidente du Congrès des Nationalistes ukrainiens
- 22.00 H: Debriefing mit Botschafter Kamer und Frau Bauty
- 14.9.93** 07.00 H Gemeinsames Frühstück (Debriefing)
- 09.30 H: Abflug nach Moskau (Transaero 4J 202)
- 12.00 H: Ankunft in Moskau
(Empfang durch Minister Chrzanovski, Chargé d'affaires a.i.)
- 14.00 H: Ankunft im Hotel Palace
- 15.00 H: Kurze Besichtigung des Kreml
- 16.30 H: Besichtigung des schweizerischen Botschaftsgebäudes und der Kanzleiräumlichkeiten, Briefing
Aperitif mit den Botschaftsangestellten und Herrn Hanspeter Egger, EDA-Chefinspektor
- 20.00 H: Abendessen im Restaurant Kropotkiskaya mit Vertretern der schweizerischen Botschaft

- 15.9.93** 08.00 H: Gemeinsames Frühstück, Briefing
- 09.30 H: Treffen (im Aussenministerium) mit Botschafter Ednan Agaev, chef du Département de l'analyse et du pronostic du MAE de la Russie
 Weitere Teilnehmer:
 H. Naidenov, chef de la Section des pays Bénélux-Suisse du Premier Department de l'Europe du MAE de la Russie
 H. Rybine, premier secrétaire du MAE de la Russie
 H. Kouzmine, premier vice-chef du Département de l'analyse et pronostic
 H. Konarovski, chef de la section des problèmes globaux et régionaux (Département de l'analyse et pronostic)
 H. Vassioutinski, chef p.i. de la section de l'analyse économique (Département analyse et pronostic)
 H. Evtikhov, attaché
 H. Bazoulev, rédacteur
- 10.30 H: Treffen mit Herrn Alexandre V. Blokhine, député, Conseiller personnel du Ministre des Affaires Etrangères et responsable des relations du MAE avec le Soviet Suprême
- 12.00 H: Treffen mit dem Präsidenten des Obersten Sowjets, Herrn R. Khasbulatov im "Weissen Haus" (Russisches Parlament)
 Weitere Teilnehmer:
 H. Chorine, Président du Comité pour la science et l'instruction publique du Soviet Suprême (S.S.) de la Russie, chef du groupe des députés du S.S. pour la coopération des députés de la F. R. avec les parlementaires suisses
 H. Ambartsoumov, Président du Comité pour les affaires internationales et les relations économiques extérieures du S.S. de la F.R.
 H. Andronov, Vice-président du Comité pour les affaires internationales et les relations économiques extérieures
 H. Sergueev, Président de la sous-commission pour la politique extérieure
 Frau Ozerova, Secrétaire de la Commission du Conseil des nationalités du S.S. de la F.R. pour l'héritage culturel et de ressources naturelles
 Frau Chipovalova, membre du sous-comité pour la protection des droits de femme du Comité pour les affaires de femmes, la protection de la famille, de la maternité et de l'enfance
 Frau Medvedeva, Présidente du sous-comité pour les questins du travail avec les mineurs du Comité pour les questions de la légitimité, de l'ordre juridique et de la lutte contre la délinquance
 H. Chabaline, chef p.i. de la Section des relations interparlementaires
- Anwesenheit: Russisches Fernsehen
 H. Christoph Müller, DRS
- 13.30 H: Mittagessen (Delegation und Botschaftsangehörige) im schweizerischen Restaurant "Sadko"
- 15.00 H: Treffen mit Herrn E. Ambartsoumov, Président der Aussen- und Aussenwirtschaftspolitischen Kommission des Obersten Sowjets
 Weitere Teilnehmer (Mitgliedern der Kommission):
 H. Sergueev, Président de la sous-commission pour la politique extérieure;
 H. Alizoiev, député de la République de Cecenie

- 19.00 H: Ballet von Sankt Petersburg (im Hotel Rossia)
 20.30 H: Abendessen im Restaurant "Slavianksi Bazar" (mit Vertretern der Botschaft)

16.9.93

- 07.00 H: Gemeinsames Frühstück
 Treffen im Gebäude der Schweizerischen Botschaft:
 08.30 H: H. Jean Fogliozzo, Ständiger Vertreter des IWF in Russland
 09.30 H: H. Ardy Stoutjesdijk, Ständiger Vertreter der Weltbank in Russland
 10.30 H: Gespräch mit Herrn Chtechkotchikine, journaliste à "Literaturnaya Gazeta"
 12.00 H: Briefing (Vertreter der Botschaft, Herr Egger, EDA-Chefinspektor)
 Fakultatives Mittagessen im Hotel
 15.00 H: Besuch eines von der Schweiz unterstützten Zusammenarbeits-Projektes:
 Schreinerei-Lehrwerkstatt in Moskau (Kloster Sankt Johannes)
 17.30 H: Gespräch mit Herrn Sinigallia, Chef des "TACIS"
 (Hilfsprogramm der EG für die GUS-Staaten)
 20.00 H: Abendessen mit Vertretern schweizerischer Firmen in Russland
 im Restaurant "Potel & Chabot" (von der schweizerischen Botschaft offeriert)
 Teilnehmer:
 H. Fasbender, ABB; H. Ulrich, Buehler AG; H. Winkler, Ciba Geigy Ltd.;
 H. Emch, Crédit Suisse; H. Scotto, Diaplus; H. Bauer, Sandoz AG;
 H. und Frau Tomalchek, Société générale de Surveillance;
 H. Schnider, Sulzer AG; H. Haenseler, Swissair;
 H. Vassiltchikov, Etude Me Troyanov; H. Eckstein, Eckstein & Partner;
 H. De Paoli, Schindler; H. Matrainghand, André & Cie. AG

17.9.93

- 08.00 H: Gemeinsames Frühstück
 09.30 H: Gespräche mit Vertretern des "RAMSIR" (abréviation russe pour l'Agence
 russe pour la coopération internationale et développement)
 H. Zitnikov (Chef "Ramsir"), H. Fiodorov, H. Priliepina, H. Blinkov
 11.30 H: Treffen mit schweizerischen Pressekorrespondenten
 Frau Regula Schmid (Journal de Genève)
 H. Roman Berger (Tages-Anzeiger)
 H. Christoph Müller (DRS)
 15.30 H: Abflug nach Genf (SR 489)
 16.05 H: Abflug nach Zürich (SR 491)

COMMUNIQUE DE PRESSE**Parlementaires suisses à Kiev et à Moscou**

Une délégation composée de neuf membres de la Commission de politique extérieure du Conseil national, présidée par M. Albrecht Rychen, a effectué un voyage en Ukraine et en Russie du 12 au 17 septembre 1993. Les autres membres de la délégation: G. Haller, R. Bär-Schwab, G. Aubry, E. Mühlemann, J.-S. Eggly, F. Caccia, E. Oehler, H. Zbinden. Le groupe était accompagné par des représentants du DFAE (C. Orga et W. Thurnherr) et du DFEP/OFAEE (J. Derron).

Pour la délégation, ce voyage visait à se rendre compte sur place de la situation et de recueillir des informations de première main. La priorité a été donnée aux aspects politiques, économiques et sociaux, à la politique de sécurité ainsi qu'à l'aide suisse octroyée à l'Ukraine et à la Russie. La délégation remettra un rapport écrit au président du Conseil national, aux deux Commissions de politique extérieure et au Conseil fédéral. La délégation parlementaire a largement bénéficié du soutien et de l'assistance des ambassades suisses à Kiev et à Moscou.

Au cours de la visite au programme chargé, les membres de la délégation se sont entretenus avec des représentants du gouvernement, du Parlement, des partis et de divers mouvements. Ils ont eu également des entretiens avec les diplomates suisses, des personnalités du monde des affaires, des journalistes et des représentants des organisations internationales. La délégation a également visité une réalisation d'un projet de l'aide suisse fournie à la Russie dans le cadre de la coopération technique.

Par la même occasion, la délégation s'est informée des problèmes auxquels sont confrontées les ambassades suisses à Kiev et à Moscou (locaux/bâtiments et octroi de visas).

L'appréciation de la situation en Russie et en Ukraine se résume comme suit:

Le processus actuellement engagé vers une plus grande liberté politique, économique et individuelle est irréversible. Ce tournant radical soulève toutefois dans sa phase actuelle une série de problèmes majeurs dont les solutions ne se dessinent pas encore. Le besoin en biens de consommations est énorme et nécessite des échanges commerciaux intenses et à tous les niveaux. Cependant, les notions d'économie de marché et d'entreprise restent rudimentaires et requièrent un soutien de promotion approprié (p. ex. investissements dans le secteur privé). Les différences sociales s'accroissent notablement. On constate l'apparition d'une classe de nouveaux riches qui sait exploiter les nouvelles libertés en recourant à des moyens légaux et illégaux. Sans une intervention de redressement rapide, de dangereuses tensions politiques et sociales pourraient se développer. Surtout la criminalité, en particulier le crime organisé, semble avoir pris une ampleur inquiétante. L'Etat de droit est manifestement trop faible ou partiellement inexistant. La mise sur pied de structures étatiques et juridiques revêt pourtant une grande importance pour un développement réussi de la démocratie et de l'économie de marché.

Ainsi, la forte rivalité politique des divers groupements entrave la création et la mise en oeuvre de bases légales claires concernant l'accès à la propriété privée du sol et les privatisations. Dans l'opinion publique des pays occidentaux, la lutte pour le pouvoir entre Eltsine et Khasboulatov est souvent décrite et jugée de manière trop simpliste d'après le schéma du bon et du méchant. Les rôles respectifs du Parlement et du gouvernement doivent être définis d'urgence. Les affrontements politiques sont dus principalement aux fortes personnalités des protagonistes. Aucun parti politique, nous semble-t-il, n'est vraiment parvenu à s'imposer. Le fait qu'une grande partie de la population, déçue, se détourne des querelles politiques, paraît peu encourageant. La démocratie reste fragile en Russie. L'admission de ce pays au sein du Conseil de l'Europe ne pourra être envisagée aussi longtemps que des structures et des bases solides n'auront pas été clairement établies. Une nouvelle constitution et de nouvelles élections pourraient apporter des améliorations selon les circonstances. La situation catastrophique de certaines régions sur le plan écologique n'a éveillé qu'une faible prise de conscience dans le pays. Le combat quotidien pour une survie matérielle et les problèmes sociaux qui en découlent déterminent de manière compréhensible la pensée et les actes de la population russe. Toutefois, malgré tous les problèmes actuels, il est permis d'entrevoir un avenir meilleur. La Russie dispose d'un vaste potentiel de personnes bénéficiant d'un haut niveau de formation. Il faut par ailleurs relever que les bouleversements intervenus n'ont pas entraîné jusqu'ici de troubles graves ou même un début de guerre civile. Une volonté existe de chercher et de trouver un nouvel équilibre entre les pouvoirs centraux et régionaux.

Aussi bien le Parlement que le président et le gouvernement entendent attribuer à la Russie un rôle constructif de grande puissance sur la scène internationale. La politique extérieure russe abonde en fait dans le sens des résolutions de l'ONU. On remarque du reste une volonté de ne pas laisser les Etats-Unis dominer à eux seuls la scène internationale. Lorsqu'on émet un jugement sur les développements actuels de la Fédération russe, il ne faut pas oublier que ce pays a dû vivre pendant 70 ans sous la coupe d'une dictature collectiviste. De nombreuses réformes nécessiteront plus de temps que les pays occidentaux ne l'avaient imaginé dans un premier temps.

La mise en oeuvre de **l'aide octroyée par le Parlement aux pays de l'ex-Union soviétique** s'avère relativement difficile du fait des problèmes touchant à l'économie, à l'Etat de droit et à la politique. Il est difficile de trouver un partenaire fiable. D'autres pays actifs dans le domaine de l'aide et même les organismes d'aide multilatérale (Banque Mondiale, CE, etc.) rencontrent nettement plus de problèmes que prévu. Il est compréhensible que les pays-donateurs exigent du pays bénéficiaire des conditions claires pour chaque projet, faute de quoi l'assistance perdrait de son efficacité. La délégation estime que l'aide doit être réalisée malgré les difficultés et n'émet aucun doute quant à sa nécessité. Les Etats de la CEI ainsi que l'Europe et donc la Suisse ont tout intérêt à ce que surtout la Russie développe des structures politiques, économiques et sociales stables. La concrétisation de l'aide accordée aux Etats de la CEI demande de la patience et un travail de longue haleine. Des exemples positifs permettent d'espérer l'obtention de résultats fructueux avec le temps. Ainsi la visite de l'atelier pour apprentis-menuisiers, un projet suisse, a convaincu les parlementaires.

La délégation a constaté que la situation paraît à prime abord moins tendue en **Ukraine** qu'en Russie. Des responsables politiques marquants font défaut (surtout dans le camp des réformateurs). De trop nombreux politiciens qui tiennent plus ou moins ouvertement les rênes du pouvoir ne semblent vouloir aucun changement. Les partisans de réformes paraissent trop faibles pour les imposer. Une seule question emporte plus ou moins l'adhésion de la majorité des dirigeants: l'indépendance vis-à-vis de la Russie doit être maintenue. Les querelles qui divisent la Russie et l'Ukraine donnent une impression de flou. C'est ainsi que la question du partage de la flotte de la Mer Noire ne semble toujours pas réglée malgré l'arrangement pris lors de la rencontre au sommet entre Eltsine et Kravtchouk. Apparemment les "détails" importants devront être encore négociés. L'Ukraine n'a pas encore mis en circulation sa propre monnaie. A sa place, on fait usage de coupons. La réforme monétaire ne prendra son véritable sens qu'au moment où l'économie chancelante sera à nouveau sur pied. L'Ukraine se sent abandonnée par la Russie suite à la catastrophe de Tchernobyl. Plusieurs personnalités politiques se plaignent en outre du manque d'attention des pays occidentaux envers l'Ukraine. De manière générale, on constate une sorte de "dépression collective" en Ukraine.

La délégation estime à l'unanimité que dans le propre intérêt de la Suisse, celle-ci doit accorder une grande attention à l'évolution de la situation aussi bien en Ukraine qu'en Russie, car ces deux pays joueront à l'avenir un rôle fondamental pour la paix en Europe. Il est également dans notre intérêt qu'une grande stabilité règne dans ces deux pays. Ceci doit constituer un objectif important de la politique étrangère de la Suisse.

Services du Parlement
Service de commission II

Berne, le 20 septembre 1993

Communiqué de Presse**Visite d'une délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil national à Kiev et à Moscou (12. - 17.9. 93)**

A la suite de la visite de la Délégation à Moscou, diverses opinions ont été exprimées dans la presse qui ne correspondent pas à celles de ladite délégation.

La Délégation a constaté qu'aussi bien l'ambassade de Suisse à Kiev que celle à Moscou sont confrontées à des problèmes de locaux (loyers très élevés, manque de place à Moscou, sécurité insuffisante, etc.). A cela s'ajoute le fait qu'à Moscou de très nombreuses demandes de visa doivent être traitées. La Délégation a été saisie de toutes ces questions en marge de sa visite et en informera de manière circonstanciée le Conseil fédéral. Ces problèmes sont dus principalement à la situation qui prévaut actuellement dans ces pays. De semblables problèmes existent également dans d'autres représentations diplomatiques et consulaires.

La Délégation tient à relever qu'elle qualifie le travail fourni par les membres de notre ambassade à Moscou de très bonne qualité et que, sous la direction du Ministre Chrzanovski, Chargé d'affaires a. i., l'ambassade agit de son mieux en dépit des circonstances défavorables existantes.

La Délégation tient à rappeler que M. l'Ambassadeur Ritter étant absent de Moscou, elle n'a pu s'entretenir avec lui. La Délégation ne s'est pas exprimée sur la personne de M. l'Ambassadeur Ritter.

Services du Parlement
Service de commission II

Berne, le 21 septembre 1993

Rappel: La Délégation a publié un communiqué de presse relatif à son voyage le 20 septembre 1993.